

**Année scolaire 2020/2021**

**Dossier à remettre avant le dimanche 14 juin**

CONSERVATOIRE  
GABRIEL FAURE  
Place Henri Dunant - BP 40233  
16007 ANGOULÈME CEDEX  
05 45 95 21 69  
[conservatoire@grandangouleme.fr](mailto:conservatoire@grandangouleme.fr)

# Inscription

## Musique, éveil musical, éveil musidanse

### RESPONSABLE(S)

**Représentant légal 1 :**  Madame  Monsieur

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

CP Ville : .....

Tél. portable : ..... Tél. fixe : .....

Adresse électronique (majuscule) : .....

**Représentant légal 2 (si adresse différente) :**  Madame  Monsieur

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

CP Ville : .....

Tél. portable : ..... Tél. fixe : .....

Adresse électronique (majuscule) : .....

### Situation de l'élève en 2020/2021

Madame  Mademoiselle  Monsieur

**Nom et prénom :** .....

Date de naissance : ..... Portable (si élève majeur) .....

Etablissement scolaire : ..... Niveau scolaire : .....

Élève au lycée, préciser l'option s'il y a lieu .....  Musique\*

Interne : .....  oui\*

Apprenti : .....  oui\*

Inscrit dans un autre établissement spécialisé d'enseignement artistique en 2020/2021\* :  oui  non

\* Tarifs particuliers sur justificatif : cf. délibération n°2020.02.072 (Disponible à l'affichage au conservatoire et sur le site internet)



# INSTRUMENTS ou CHANT

## tests et entretiens

le lundi 31 août et mercredi 2 septembre sur convocation individuelle

### RAPPEL

#### Sont obligatoires, pour toute pratique instrumentale ou vocale :

- Elèves de 6 ans : cours d'éveil musical ou musidanse
- Elèves à partir de 7 ans : cours de formation musicale
- A partir du 1C3 d'instrument : la pratique collective ou discipline complémentaire  
*Sur avis des professeurs et de la direction du conservatoire, les élèves seront intégrés dans une pratique collective ou discipline complémentaire liée à leur discipline.  
(orchestre, ensemble de musique ancienne, basse continue, déchiffrage, chant choral...)*

⇒ Consulter le « Guide pratique » sur <https://conservatoire.grandangouleme.fr/>

### Pré-inscription

<u>Eveil, initiation, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles</u>	<u>Entrée en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*</u>
<b>Discipline par ordre de préférence</b>	
1 - .....	<b><u>Parcours personnalisé :</u></b> Discipline : .....
<input type="checkbox"/> débutant <input type="checkbox"/> non débutant*	<b><u>3<sup>e</sup> cycle (CEM) :</u></b> Discipline : .....
2 - .....	<b><u>Formation continuée</u></b> (à partir du 3 <sup>e</sup> cycle) : Discipline : .....
<input type="checkbox"/> débutant <input type="checkbox"/> non débutant*	

\* compléter le cadre page 4

### Classe préparant à l'entrée dans l'enseignement supérieur

Un dossier spécifique sera envoyé à chaque candidat en septembre

Accessible, après examen d'entrée en octobre 2020, aux élèves titulaires du brevet de 2<sup>e</sup> cycle ou après avis de la commission.

Pour toute demande, compléter le cadre page 4 et joindre les attestations correspondantes

Discipline\* : .....

Instrument complémentaire souhaité : .....

\*pour les élèves en Jazz, merci d'indiquer l'instrument

Si vous demandez l'entrée dans une classe instrumentale ou vocale au Conservatoire Gabriel Fauré, et si l'élève a déjà suivi un enseignement pour cette discipline dans un autre établissement, complétez le cadre ci-dessous

Discipline(s)	Niveau(x) et Nbre d'année(s)	Etablissement(s) – professeur(s)

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,.....  
déclare avoir pris connaissance de l'extrait de la délibération\* n°2020.02.072 du conseil communautaire de GrandAngoulême du 13 février 2020, concernant la tarification et les modalités de paiement des inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021.

A....., le .....

Signature

\*délibération complète disponible à l'affichage au conservatoire et sur <https://conservatoire.grandangouleme.fr/>

## **Pièces à joindre au dossier : tout dossier incomplet sera refusé et l'inscription ne sera pas prise en compte**

### **Justificatif de domicile** (copie) :

- pour les familles domiciliées dans le GrandAngoulême : taxes 2019 ou factures 2020
- pour les familles domiciliées hors GrandAngoulême mais contribuables sur le territoire, et pouvant bénéficier du tarif GrandAngoulême : taxe foncière 2019, taxe professionnelle 2019

**Pour le calcul des droits d'inscription des familles domiciliées dans le GrandAngoulême** : document précisant le quotient familial CAF ou MSA de moins de trois mois, à défaut, les usagers pourront produire leur avis d'imposition 2019 (dans son intégralité) sur les revenus 2018. En l'absence de l'un de ces deux documents, le tarif prévu en tranche 11 sera appliqué par l'administration.

⇒ Attention pour les couples pacsés, vivant en concubinage ou résidant à la même adresse, les deux avis d'imposition seront à produire.

**Document n°1** : « Modalités de règlement »

**Document n°2** : **si demande de paiement en 8 fois** : « Mandat de prélèvement SEPA » + R.I.B

**Document n°3** : « Fiche sanitaire de liaison »

**Document n°4** : « Fiche d'autorisations »

**Tout document justifiant d'une pratique instrumentale antérieure, s'il y a lieu** (copies)

**Attention** les frais de traitement de dossier non remboursable en cas d'abandon seront facturés fin octobre 2020. **35 euros** (pour un élève) **ou 45 euros** (pour deux élèves et plus d'une même famille)

Dossier complet reçu le.....par l'agent :.....